



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châteauroux, le 4 septembre 2024

État de la ressource en eau dans l'Indre :

Une situation hydrologique dégradée mais qui devrait s'améliorer

Le mois d'août 2024 s'est terminé avec un déficit pluviométrique conséquent, proche des - 60% en moyenne sur l'Indre. La situation hydrologique s'est donc dégradée mais assez lentement grâce à une seconde quinzaine plus fraîche et peu ensoleillée. Les nappes restent à des niveaux élevés suite à un remplissage exceptionnel et tardif cette année.

Des prévisions fiables et rassurantes

Les prévisions météorologiques entrevoient l'arrivée de fortes pluies ce week-end et en début de semaine prochaine. Les cumuls pluviométriques annoncés varient d'un jour à l'autre mais ils seront supérieurs à 20 mm. Il est nécessaire de rester prudent avec les prévisions mais si elles s'avéraient justes, cela serait une excellente nouvelle pour les milieux aquatiques.

Une situation hydrologique fragile

La baisse des débits s'est poursuivie la semaine dernière et beaucoup de petits cours d'eau dans le sud du département sont proches de l'assec. Les pluies de ce week-end sont restées anecdotiques et n'ont pas eu d'influence sur la situation. Les sols en surface sont très secs et la végétation montre de premiers signes de souffrance.

Le débit de la Ringoire est très faible ces derniers jours et il est donc nécessaire de mettre en place le plus haut niveau de restriction sur ce bassin. La Bouzanne entre en alerte.

Ainsi, le préfet décide de publier un arrêté de restriction entrant en vigueur le samedi 7 septembre 2024 à 00h, pour les bassins versants listés dans le tableau suivant :

VIGILANCE	
ALERTE	Bouzanne
ALERTE RENFORCÉE	
CRISE	Ringoire (hors gestion volumétrique), Trégonce (hors gestion volumétrique), Anglin amont, Ringoire

Maintien de la vigilance

Nous appelons chacun à rester vigilant et à respecter les mesures de restriction mise en place. La fin de la période estivale ne doit pas faire oublier les gestes d'économie d'eau.

Afin de suivre au mieux l'évolution de la sécheresse et les mesures de restriction en vigueur dans le département, rendez-vous sur <https://vigieau.gouv.fr/>. Pour plus d'information, contactez la DDT à l'adresse suivante : ddt-ore@indre.gouv.fr.

Direction des services du cabinet

Tel : 02.54.29.50.57 / 50.06

Port : 06.32.94.02.23 / 06.0708.31.19

Mél : pref-communication@indre.gouv.fr

Place de la Victoire et des Alliés – CS 80583
36019 CHÂTEAUROUX Cedex